



Bourses individuelles et collectives de mobilité Lefèvre et Charles de Gaulle

publié le 27/04/2017

Programmes Franco-Britannique

Descriptif :

Dans le cadre de la coopération Franco-Britannique, une nouvelle campagne est lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale et le British Council pour **les bourses Lefèvre** et **Charles de Gaulle** afin d'accompagner les partenariats scolaires entre la France et le Royaume Uni en finançant des mobilités de classe (Bourses Lefèvre) et des mobilités individuelles d'élèves (Bourses Charles de Gaulle).

Sommaire :

- Bourse Lefèvre : (mobilité collective)
 - Bourse Charles de Gaulle (Mobilité individuelle)
-

Dans le cadre de la coopération Franco-Britannique, une nouvelle campagne est lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale et le British Council pour **les bourses Lefèvre** et **Charles de Gaulle** afin d'accompagner les partenariats scolaires entre la France et le Royaume Uni en finançant des mobilités de classe (Bourses Lefèvre) et des mobilités individuelles d'élèves (Bourses Charles de Gaulle).

● Bourse Lefèvre : (mobilité collective)

Le fonds Lefèvre offre une bourse de 5000 £ par établissement (français et anglais) pour la mobilité de groupes d'élèves.

Conditions : Les élèves doivent être âgés entre 11 et 19 ans.

Si les deux établissements partenaires répondent aux critères d'âge indiqués, les 2 établissements peuvent simultanément prétendre aux 2 bourses, soit 10000 £ au total.

Les établissements publics et privés sont éligibles.

Vous pouvez trouver plus d'information et les formulaires de candidature sur le site du [British Council](#) ↗.

Les formulaires complétés doivent être retournés par courriel au [British Council- contact Lefèvre](#) pour le **15 mai 2017** au plus tard.

Une copie devra impérativement être adressée, par courriel à la délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération- DAREIC- de l'académie de l'établissement français.

● Bourse Charles de Gaulle (Mobilité individuelle)

Le fonds Charles de Gaulle propose une bourse de 5000 £ par établissement (français et anglais) pour des jeunes qui souhaitent travailler sur un projet commun et effectuer des visites d'étude réciproque en lien avec leur programme scolaire.

Conditions : 3 élèves au moins par établissement doivent être impliqués dans le projet. Les élèves doivent être âgés entre **17 et 19 ans**.

Durée : **5 jours** pour les mobilités individuelles

Les formulaires complétés doivent être retournés par courriel au [British Council - contact Charles de Gaulle](#) pour le **15 mai 2017** au plus tard.

Une copie devra impérativement être adressée, par courriel à la délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération- DAREIC- de l'académie de l'établissement français.

Vous pouvez trouver plus d'information sur le site du [British Council](#) .



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.